

# Geneva Hostel

Bilan de gaz à effet de serre

# 2024

Solution de myclimate pour les entreprises



Ce rapport ou certaines de ses parties peuvent être utilisés dans la communication de l'entreprise. myclimate et ecoLive, son représentant en Suisse Romande, ne peuvent pas être tenus responsable de la qualité des données fournies, qui incombe à l'entreprise. myclimate et ecoLive soutiennent l'entreprise dans la récolte des données et leur fiabilité à travers une démarche de validation des informations transmises.

Le rapport est composé de 3 parties. Les parties A (Bilan climatique) et C (Annexes) peuvent être transmises aux clients. La partie B (Communication) est destinée à l'utilisation interne.

### **Geneva Hostel**

Association genevoise des auberges de jeunesse  
Rue Rothschild 28-30  
1202 Genève

Genève, septembre 2025

### **Fondation myclimate – The Climate Protection Partnership**

Pfingstweidstrasse 10  
CH-8002 Zürich  
+41 44 500 43 50  
[www.myclimate.org](http://www.myclimate.org)



Représentation en Suisse Romande:

### **ecoLive**

Rte de Valavran 1  
CH-1293 Bellevue  
+41 22 732 24 55  
[www.ecolive.ch](http://www.ecolive.ch)





## A. Rapport de l'impact climatique 2024

### A.1 Aperçu général des émissions

A.1.1 Répartition des émissions en tonnes de CO<sub>2e</sub> et évolution depuis 2023

A.1.2 Part des émissions selon les catégories

A.1.3 Évolution des émissions relatives en kg de CO<sub>2e</sub> par nuitée (2020-2024)

### A.2 Évolution et part d'émissions de CO<sub>2e</sub> selon les scopes (2020-2024)

### A.3 Énergie

A.3.1 Évolution de la consommation d'électricité en kWh (2020-2024)

A.3.2 Évolution de la consommation d'électricité en kWh par nuitée (2020-2024)

A.3.3 Évolution de la consommation de gaz naturel en kWh (2020-2024)

A.3.4 Évolution de la consommation de gaz naturel en kWh par nuitée (2020-2024)

### A.4 Déplacements pendulaires

A.4.1 Évolution et répartition des distances parcourues selon les modes de transport (2020-2024)

A.4.2 Part des émissions de CO<sub>2e</sub> selon les modes de transport

### A.5 Déplacements professionnels

A.5.1 Déplacements professionnels en kilomètres selon le mode de transport (2020-2024)

### A.6 Restauration et boissons

A.6.1 Part des émissions de CO<sub>2e</sub> des denrées alimentaires et boissons

A.6.2 Évolution des émissions de la restauration et des boissons en kgCO<sub>2e</sub> par nuitée (2020-2024)

### A.7 Manifestations/événements

A.7.1 Évolution des émissions liées aux manifestations et/ou événements (2022-2024)

### A.8 Matériel

A.8.1 Part des émissions selon le type de matériel

A.8.2 Évolution des émissions du matériel en kg de CO<sub>2e</sub> par nuitée (2020-2024)

A.8.3 Évolution de la consommation d'eau en litres par nuitée (2020-2024)

### A.9 Déchets

A.9.1 Part des déchets par catégorie

A.9.2 Évolution des déchets en grammes par nuitée avec part de recyclage associée (2020-2024)

### A.10 Recommandations générales

## B. Communication

## C. Annexes

**C.1 Démarche de myclimate pour l'hôtellerie**

**C.2 myclimate smart 3**

**C.2.1 Méthode**

**C.2.2 Catégories**

**C.2.3 Scopes**

**C.3 Quelques valeurs pour comparer**

## A. Rapport de l'impact climatique 2024

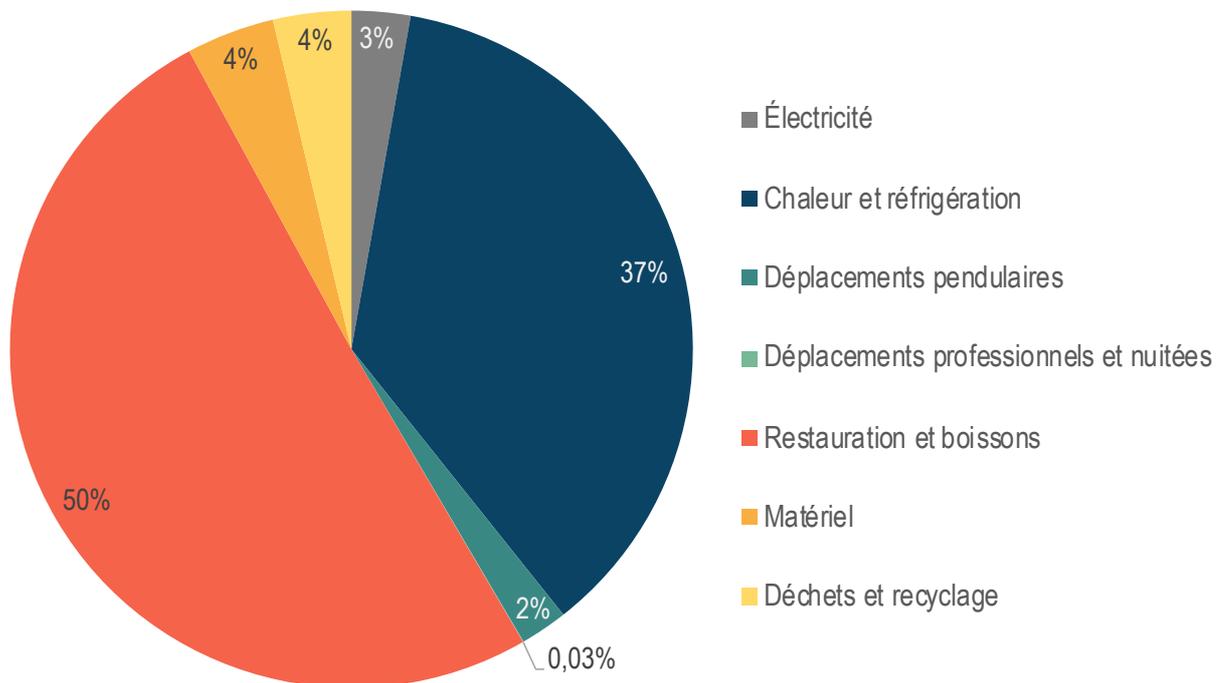
### A.1 Aperçu général des émissions

#### A.1.1 Répartition des émissions en tonnes de CO<sub>2e</sub> et évolution depuis 2023

Le tableau suivant fournit un aperçu détaillé des émissions des différents secteurs<sup>1</sup> pour les années en question.

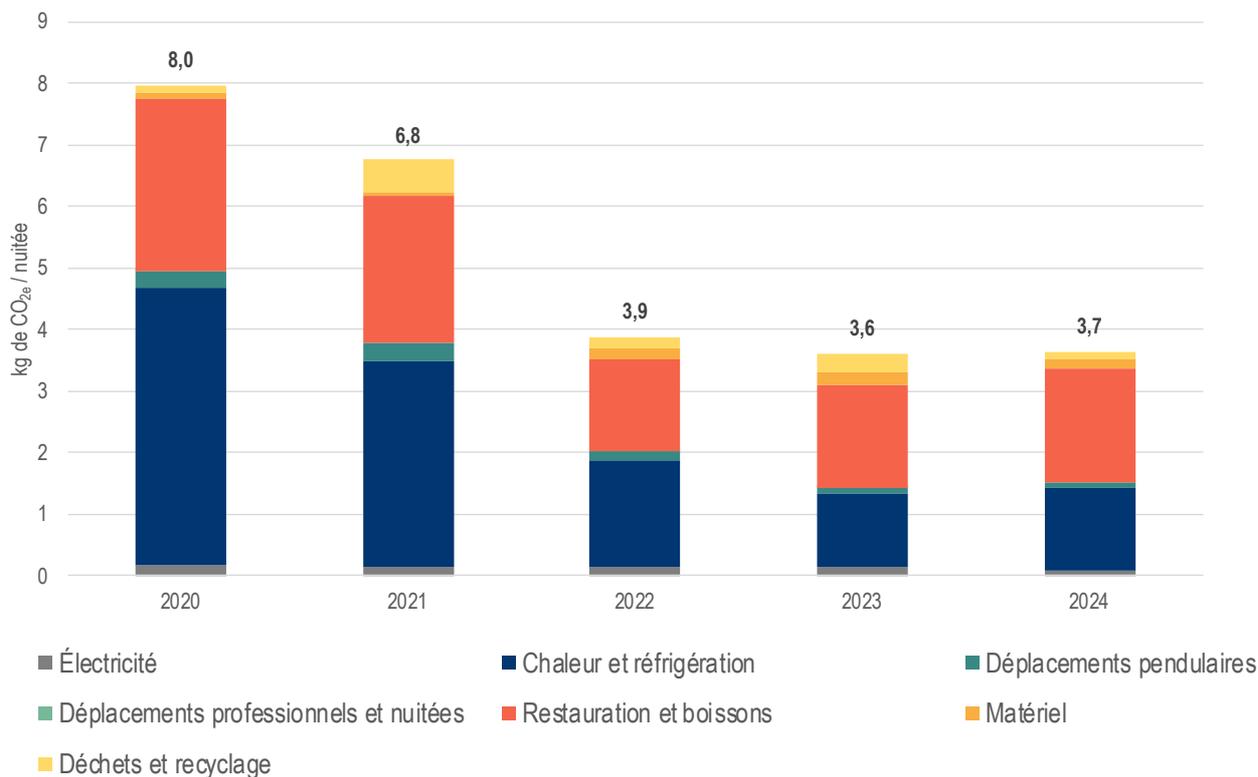
Catégories d'émissions	2023		2024		2023-2024
	tCO <sub>2e</sub>	Part en %	tCO <sub>2e</sub>	Part en %	Évolution en %
Electricité	13,0	4,0%	8,5	2,8%	-35,1%
Chaleur et réfrigération	108,2	33,5%	111,0	36,6%	2,6%
Déplacements pendulaires	7,0	2,2%	6,8	2,3%	-2,9%
Déplacements professionnels	0,1	0,0%	0,1	0,0%	-25,0%
Restauration et boissons	149,1	46,2%	153,4	50,5%	2,9%
Matériel	19,5	6,0%	12,7	4,2%	-34,9%
Déchets et recyclage	26,0	8,1%	11,2	3,7%	-56,9%
<b>Total</b>	<b>323,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>303,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>-5,9%</b>

#### A.1.2 Part des émissions selon les catégories



<sup>1</sup> Les catégories sont détaillées en annexe

### A.1.3 Évolution des émissions relatives en kg de CO<sub>2e</sub> par nuitée (2020-2024)



#### Observations

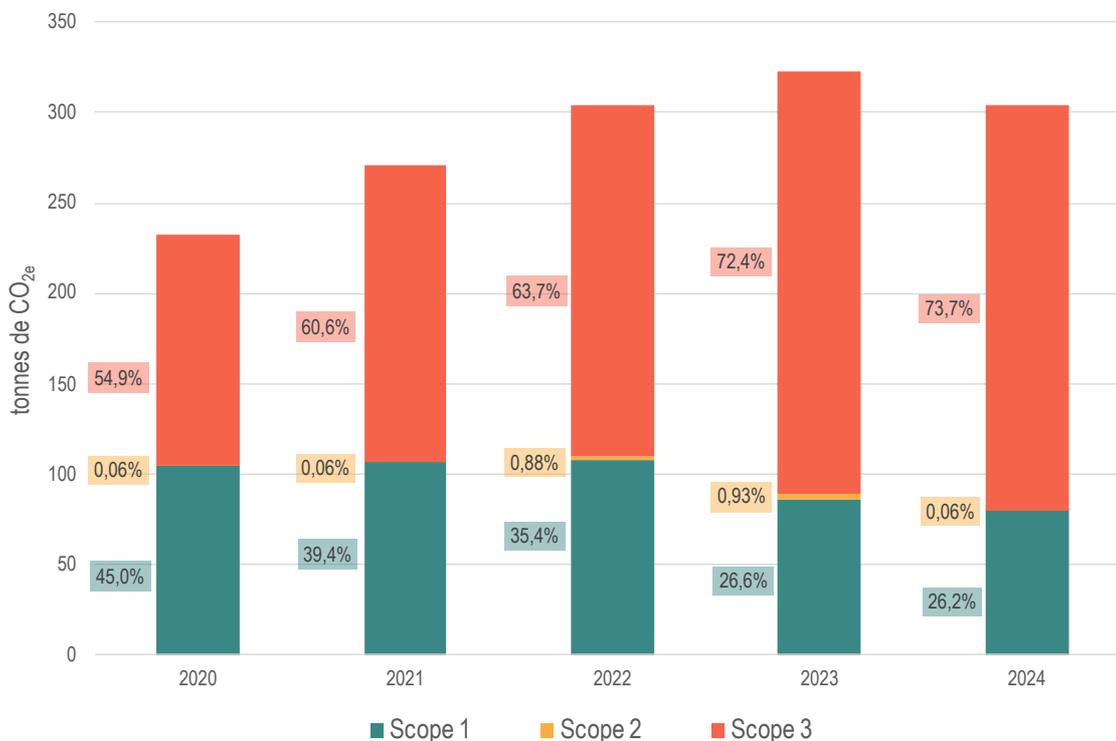
Le Geneva Hostel a émis un total d'environ 303,8 tonnes de CO<sub>2e</sub> en 2024, soit 5,9 % de moins qu'en 2023, mais un niveau égal à celui atteint en 2022 (303,7). Les deux secteurs d'émission prédominant en termes d'émissions de gaz à effet de serre sont la restauration et boissons (50 %) ainsi que l'énergie (gaz naturel), avec 37 % du total, comptabilisant à eux deux plus de 260 tCO<sub>2e</sub>. Ce sont, de plus, les deux secteurs ayant enregistré une hausse au niveau des émissions (près de 3 % chacun).

Une baisse de consommation d'électricité a été enregistrée entre 2023 et 2024 ce qui se reflète, en émissions de CO<sub>2e</sub>, par une réduction de 35,1 %.

Les émissions relatives se sont stabilisées depuis 2022.

## A.2 Évolution et part d'émissions de CO<sub>2e</sub> selon les scopes (2020-2024)

Le périmètre de chaque scope est détaillé dans les annexes.



### Observations

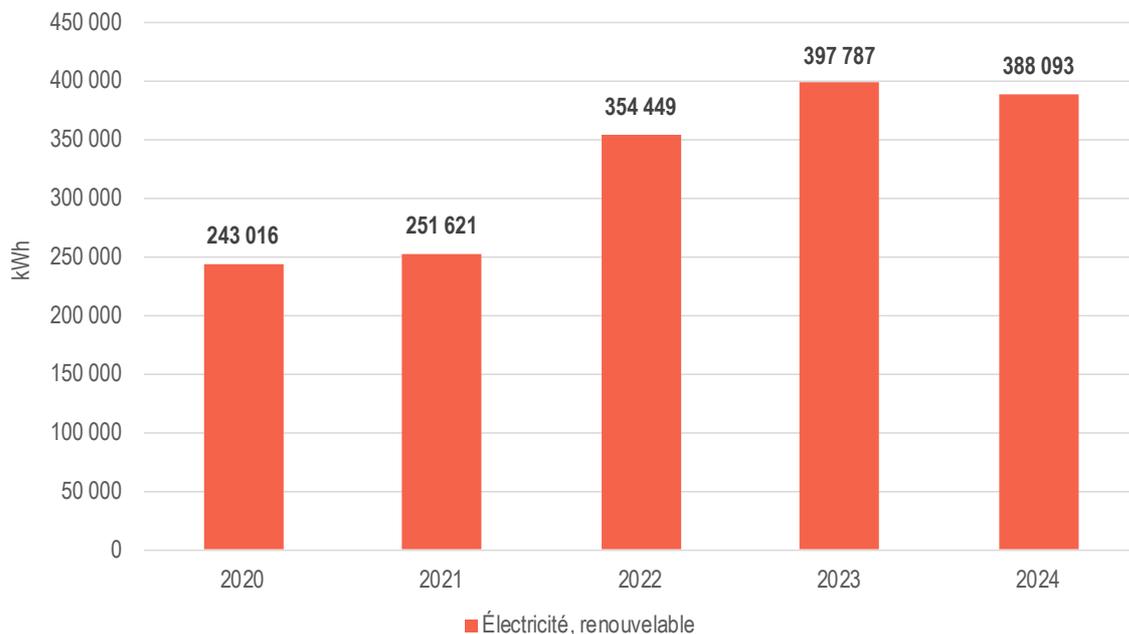
Le scope 1, comprenant notamment la consommation de gaz, a diminué de plus de 7 % en 2024 et atteint son niveau le plus bas depuis le début de la réalisation des bilans de gaz à effet de serre du Geneva Hostel avec ecoLive. Ceci est positif, compte tenu des objectifs climatiques nationaux visant le Net Zéro sur les scopes 1 et 2, il s'agit désormais de maintenir cette dynamique.

Le scope 2 reste quasi nul du fait de la consommation d'électricité d'origine renouvelable.

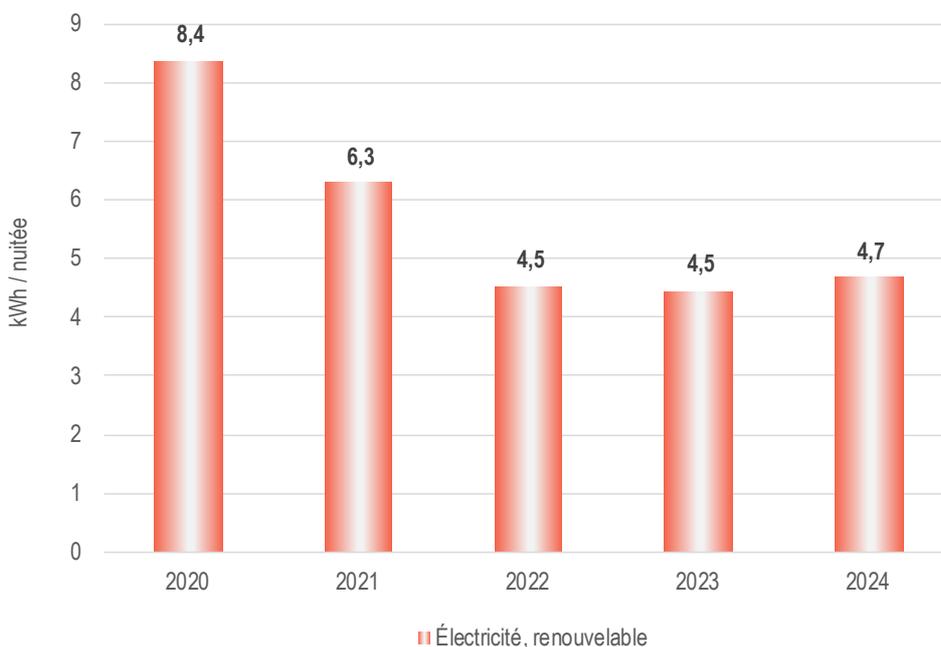
Le scope 3 est, sans surprise, prédominant, notamment dû à la consommation de nourriture et de boissons qui reste le secteur le plus émetteur de GES du Geneva Hostel.

## A.3 Énergie

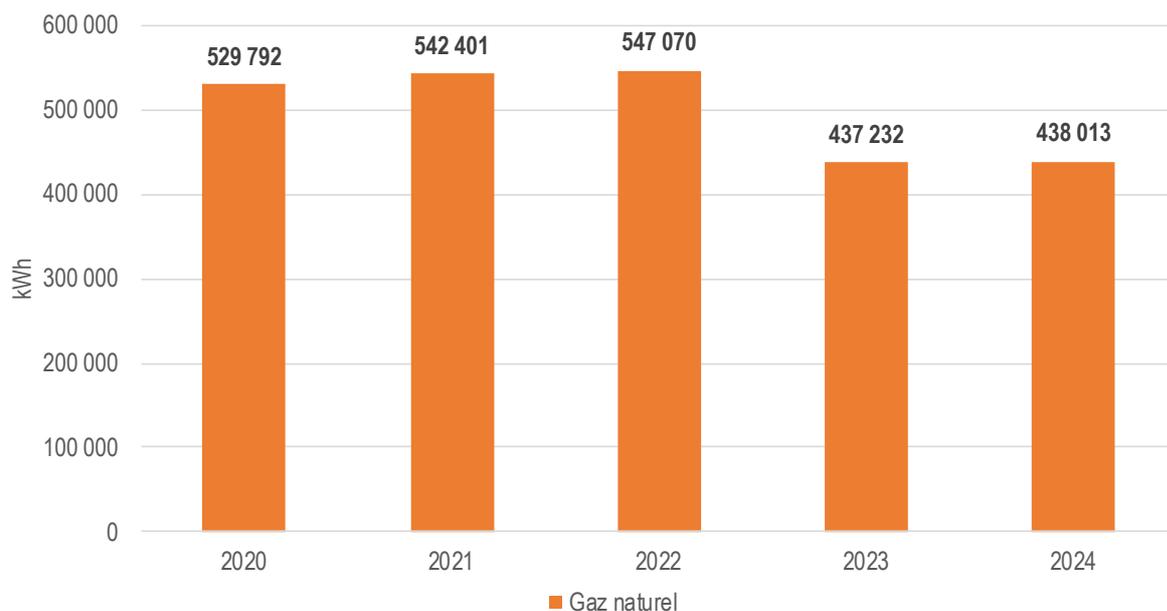
### A.3.1 Évolution de la consommation d'électricité en kWh (2020-2024)



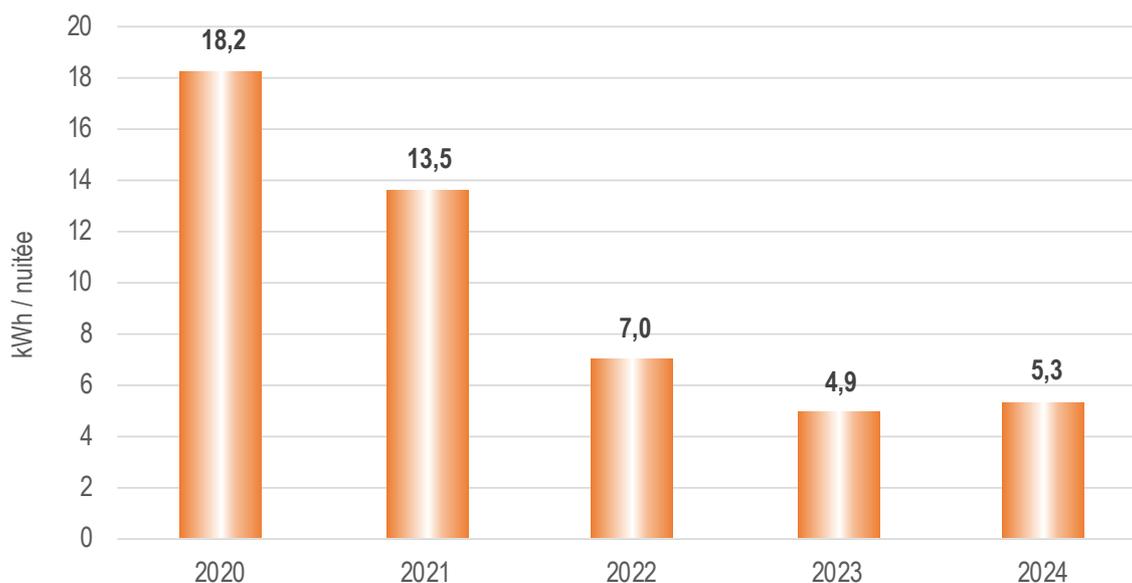
### A.3.2 Évolution de la consommation d'électricité en kWh par nuitée (2020-2024)



### A.3.3 Évolution de la consommation de gaz naturel en kWh (2020-2024)



### A.3.4 Évolution de la consommation de gaz naturel en kWh par nuitée (2020-2024)



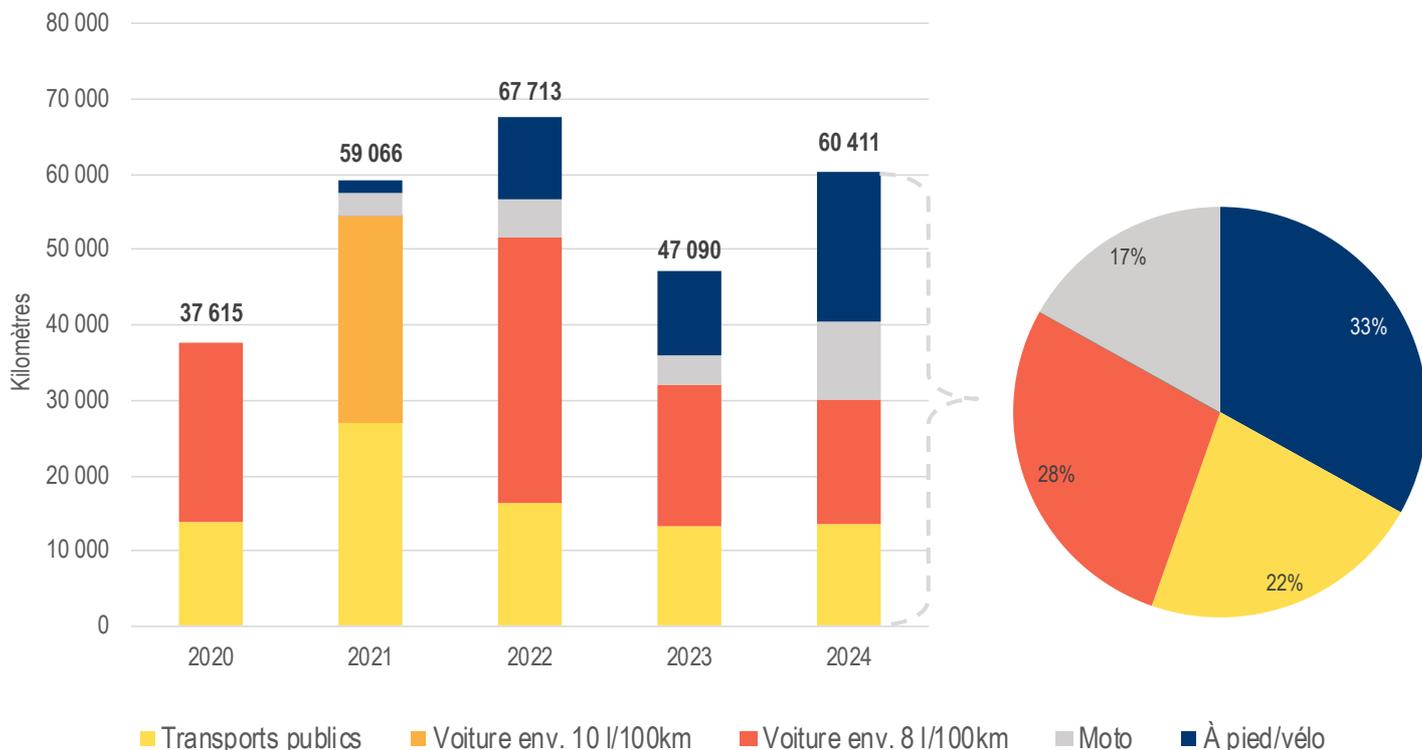
#### Observations

La consommation absolue d'électricité a baissé en 2024 de 2,4 %, tandis que la consommation relative a très légèrement augmenté, mais reste stable par rapport à 2022 et 2023.

Concernant la consommation absolue de gaz, celle-ci a légèrement augmentée, de même que la consommation relative. L'écart observé n'est pas préoccupant à ce stade, mais il demeure à surveiller.

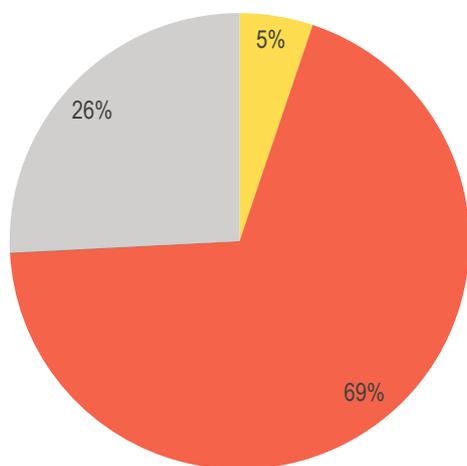
## A.4 Déplacements pendulaires

### A.4.1 Évolution et répartition des distances parcourues selon les modes de transport (2020-2024)



### A.4.2 Part des émissions de CO<sub>2e</sub> selon les modes de transport

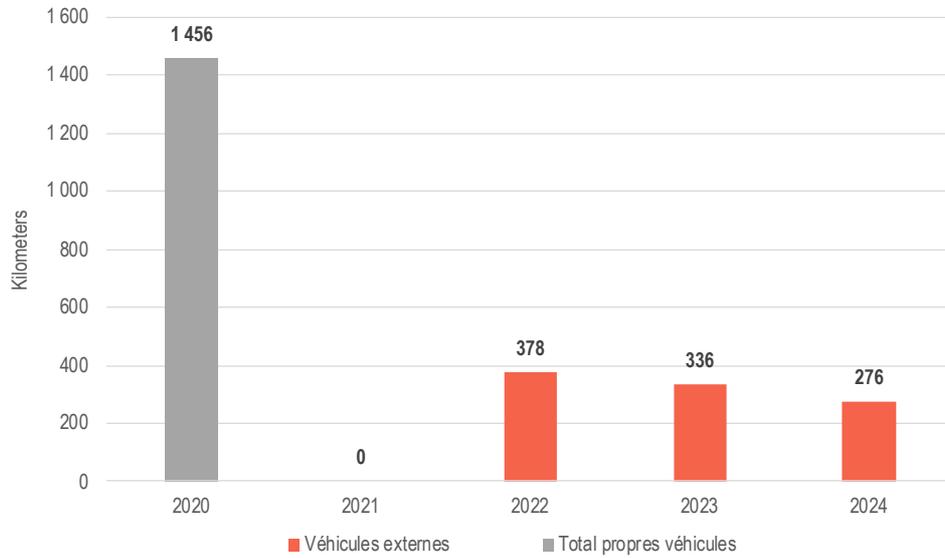
#### Observations



Le graphique A.4.1 illustre la répartition des distances parcourues par mode de transport dans le cadre des déplacements pendulaires du Geneva Hostel. Il met notamment en évidence une augmentation significative des kilomètres réalisés en mobilité douce (à pied/vélo) par les collaborateurs et collaboratrices. La distance parcourue à moto a également fortement progressé. Toutefois, malgré cette évolution, les émissions de CO<sub>2e</sub> liées à cette catégorie ont légèrement diminué, tandis que la part de mobilité douce et des transports publics a dépassé le seuil de 50 %.

## A.5 Déplacements professionnels

### A.5.1 Déplacements professionnels en kilomètres selon le mode de transport (2020-2024)

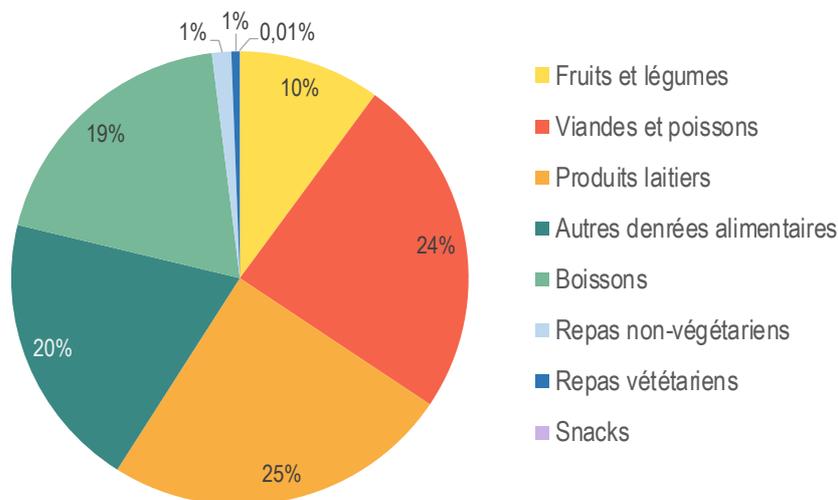


#### Observations

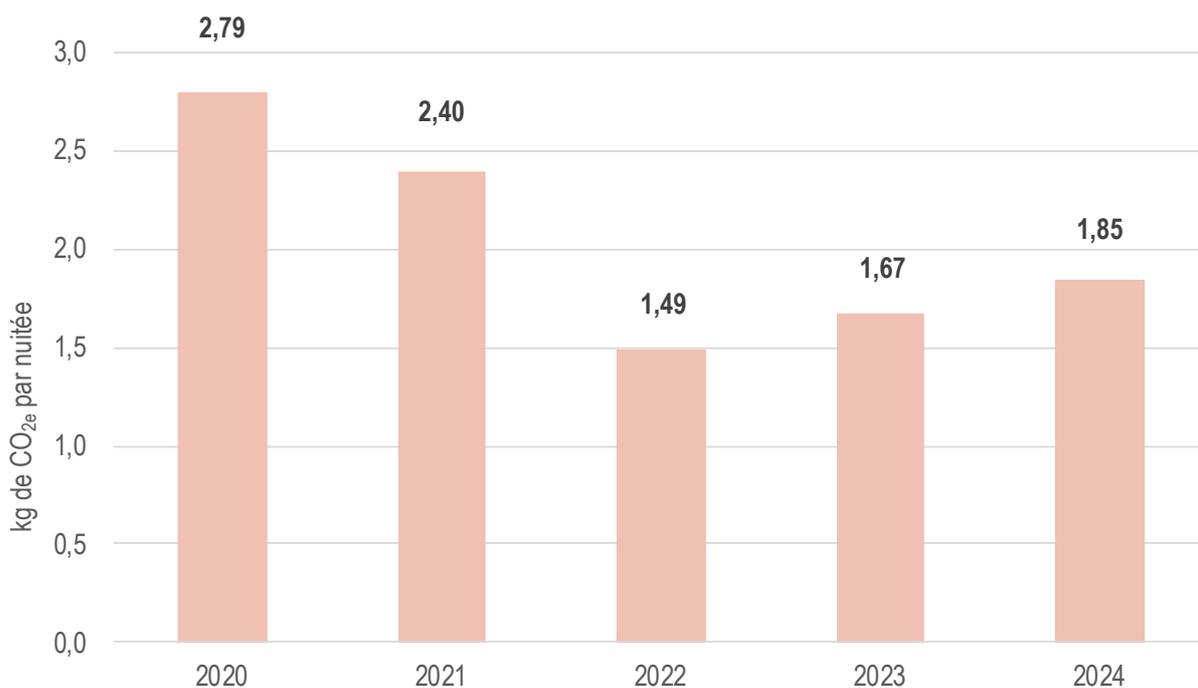
La distance parcourue dans le cadre des déplacements professionnels en voiture privée a diminué de 18 % entre 2023 et 2024 ce qui est positif du point de vue des émissions de GES.

## A.6 Restauration et boissons

### A.6.1 Part des émissions de CO<sub>2e</sub> des denrées alimentaires et boissons



### A.6.2 Évolution des émissions de la restauration et des boissons en kgCO<sub>2e</sub> par nuitée (2020-2024)



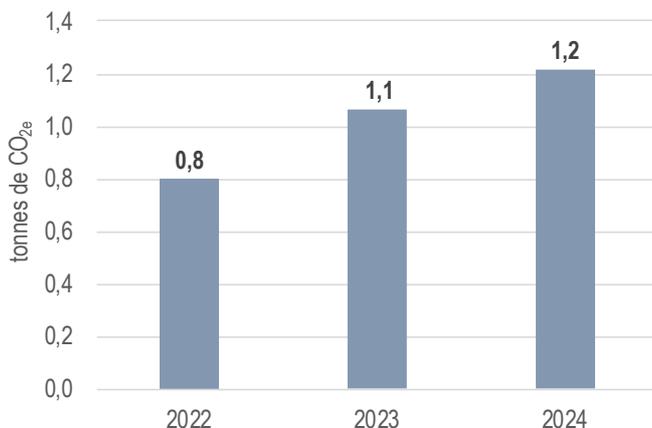
#### Observations

Les émissions de la catégorie « restauration et boissons » ont augmenté d'environ 3 %. Cette augmentation s'explique principalement par la prise en compte des données relatives aux plats préparés à réchauffer au moyen de l'appareil Sisisi. En revanche, les émissions liées aux denrées alimentaires sont restées stables par rapport aux données de 2023.



## A.7 Manifestations/événements

### A.7.1 Évolution des émissions liées aux manifestations et/ou événements (2022-2024)

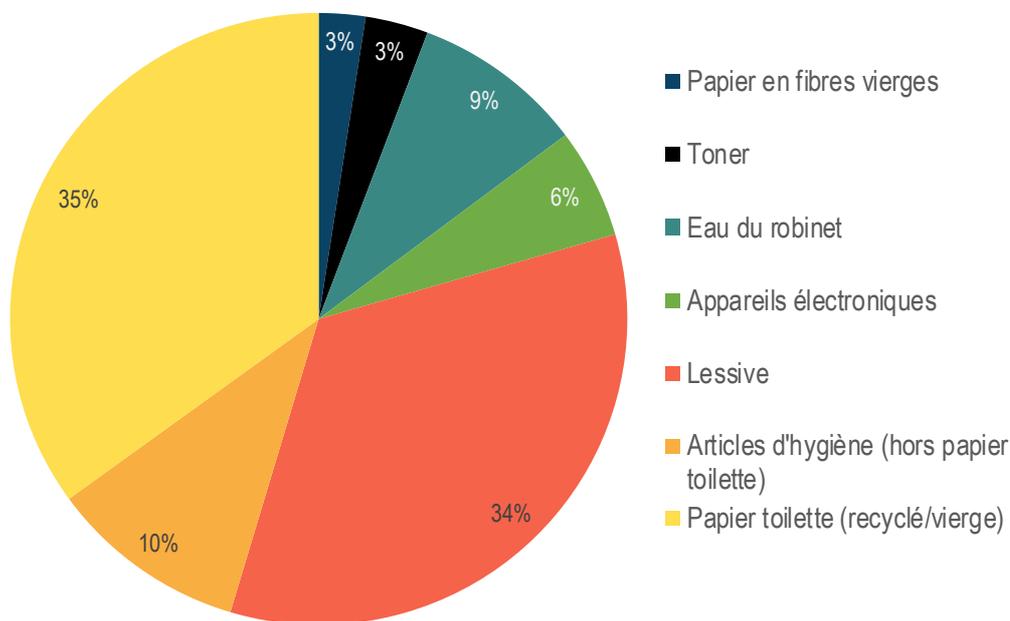


#### Description

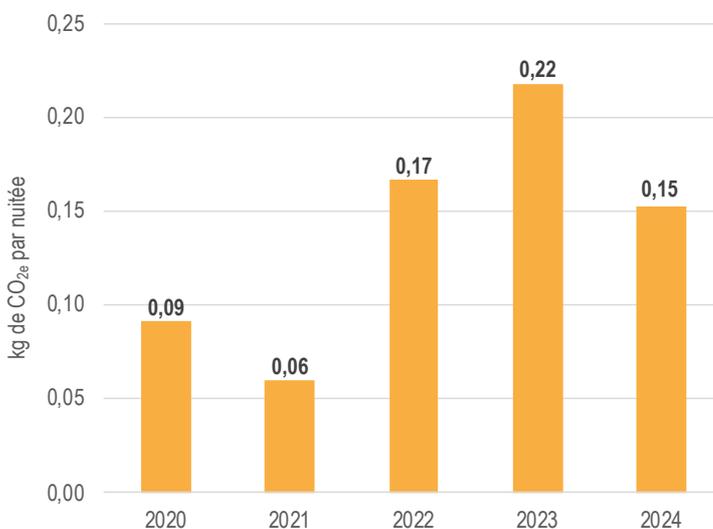
Les émissions liées aux manifestations/séminaires ayant lieu au sein du Geneva Hostel sont en hausse depuis 2022 (+52 %).

## A.8 Matériel

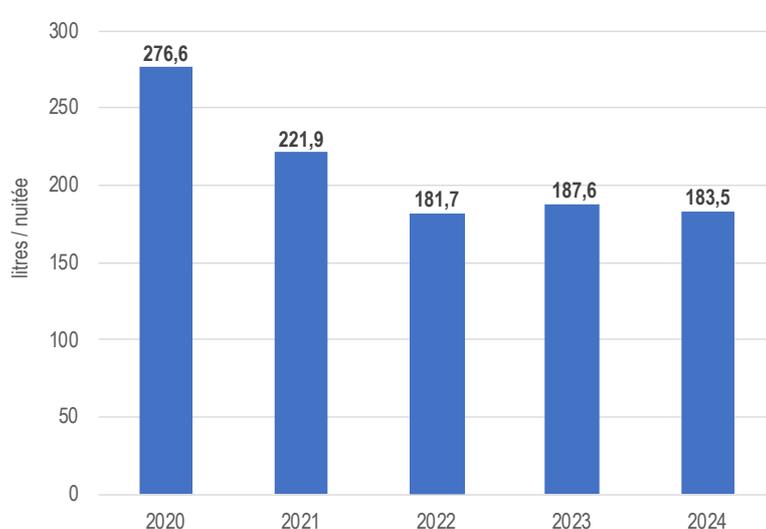
### A.8.1 Part des émissions selon le type de matériel



### A.8.2 Évolution des émissions du matériel en kg de CO<sub>2e</sub> par nuitée (2020-2024)



### A.8.3 Évolution de la consommation d'eau en litres par nuitée (2020-2024)



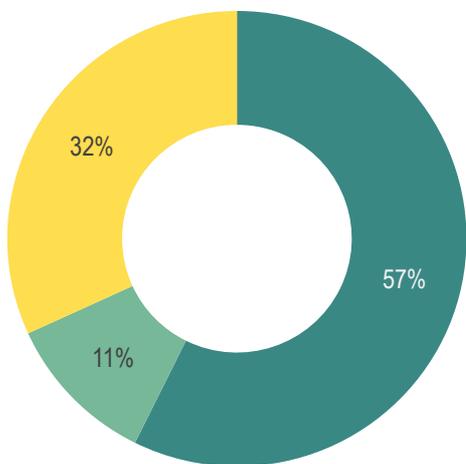
#### Description

La catégorie du matériel a vu ses émissions de gaz à effet de serre réduite de près de 35 % en 2024. Cela est positif, mais cela peut basculer à tout moment lors du renouvellement de certains appareils d'électroménagers, électroniques ou autres fournitures de bureau.

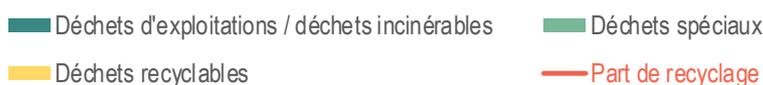
La consommation d'eau est relativement stable depuis 2022, avec une légère baisse entre 2023 et 2024.

## A.9 Déchets

### A.9.1 Part des déchets par catégorie



### A.9.2 Évolution des déchets en g/nuitée avec part de recyclage associée (2020-2024)



### Observations

La production de déchets est restée stable par rapport à 2023, mais leur répartition a évolué. La part destinée au recyclage a progressé, bien qu'elle demeure inférieure à la moyenne cantonale (près de 50 %), tandis que la proportion de déchets incinérables a également augmenté.

## A.10 Recommandations générales

Pendant plus de dix ans, le Geneva Hostel a pu mettre en place de nombreuses mesures visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'activité hôtelière. En guise de clôture, voici quelques recommandations générales :

### Énergie : électricité, chauffage et réfrigération

- Il est indispensable d'entamer un dialogue avec l'entité propriétaire des bâtiments afin de passer à un système de chauffage et réfrigération qui n'emploie pas d'énergies fossiles. Le réseau de chauffage à distance prévoit d'être élargi d'ici à 2030 à la zone où se trouve le bâtiment du Geneva Hostel. Entamer les démarches dès maintenant pour que cela soit fait dès son installation.
- Maintenir toutes mesures visant à réduire la consommation de chauffage, réfrigération et électricité. Ceci dans le but de ne pas surexploiter le système, quand bien même celui-ci soit alimenté par des énergies renouvelables.
- Cette catégorie d'émission étant quasi-exclusivement répertoriée sous les scopes 1 et 2, il est indispensable d'agir en priorité là-dessus afin d'atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre selon la LCI<sup>2</sup>.

### Déchets

- Le taux de recyclage peut et doit être augmenté. Celui-ci devrait atteindre a minima 50 %. Ceci passe par un tri assidu des déchets, mais également par une réduction, à la source, de la production de déchets. Éviter au maximum les emballages plastiques à usage unique.

### Stratégie climatique générale

- Enfin, il est vivement recommandé de transmettre ce bilan à l'entité qui reprendra l'activité au sein de ce bâtiment. Celui-ci pourra en effet constituer une base de travail pour assurer la continuité et le développement de la stratégie climatique à l'échelle locale.

---

<sup>2</sup> [Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique](#)

## B. Communication

De nombreuses pistes permettent de valoriser votre démarche de protection du climat. Celles-ci se retrouvent orientées vers l'interne comme vers l'extérieur de l'entreprise. A ce titre, voici un éventail de pistes pour la communication.

### Communication interne

En réalisant un bilan des émissions de gaz à effet de serre et en mettant en place des actions ciblées de réduction des émissions, il est possible d'améliorer notablement la performance de l'établissement en matière de durabilité. Communiquer cet engagement auprès des collaborateurs et collaboratrices permet de:

- Intégrer davantage le respect de l'environnement dans les valeurs de l'entreprise,
- Sensibiliser les collaborateurs/trices à la protection du climat,
- Améliorer l'image de l'entreprise en interne,
- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Plusieurs supports et outils sont ainsi à disposition tels que :

- Séance de présentation de la démarche (fonctionnement, objectifs, etc.) avec projection du film du projet de protection climatique sélectionné, des graphiques présentés dans la partie A du rapport, etc.
- Ateliers de sensibilisation proposés par ecoLive ;
- Publication d'articles sur l'intranet avec les images ou la vidéo du projet de protection climatique,
- Mailing aux collaborateurs/trices ;
- Affichage de l'attestation encadrée ou de quelques photos du projet ;
- Utilisation du logo ou du label (selon le contrat signé) de myclimate dans la correspondance, les mails, les publications ou sur le site web.

### Communication externe

On peut aussi bénéficier de la démarche entreprise pour consolider votre image d'entreprise responsable auprès des partenaires externes et du public. Voici quelques opportunités :

- Valoriser votre entreprise en mettant les aspects durables et responsables en avant,
- Consolider les relations avec les partenaires en profitant de cette occasion pour communiquer avec eux,
- Fidéliser les clients en communiquant sur vos initiatives responsables,
- Augmenter et consolider votre clientèle en répondant à des exigences en matière de protection de l'environnement toujours plus présentes,
- Remporter des points supplémentaires lors d'appels d'offres.

Dans ce but, il est possible d'utiliser:

- Le site web (news, page concernant le développement durable, etc.) ou réseaux sociaux (LinkedIn, X, Facebook, etc.) en présentant la démarche ainsi que le/les projet(s) de protection du climat soutenu par l'entreprise, en présentant les bénéfices complémentaires de celui-ci sur la population locale ;
- Une newsletter spéciale ou non avec des liens vers des pages du site web ou vers la description des projets(s) (<http://projets-climatiques.ecolive.ch>) ;
- Le label et/ou le logo de myclimate sur les différents supports de communication imprimés climatiquement neutres ;
- Les signatures mail en intégrant le label climatiquement neutre ou logo de myclimate.

Des contenus textes, images et/ou vidéo sont proposés dans le kit de communication fourni par ecoLive.

## C. Annexes

### C.1 Démarche de myclimate pour l'hôtellerie

La démarche de myclimate pour la gestion des émissions de gaz à effet de serre des établissements hôteliers vise à :

- **Calculer de manière claire et crédible votre bilan de gaz à effet de serre (empreinte carbone)**, de le suivre annuellement et l'améliorer de manière continue.
- **Gérer les données**: récolte et gestion simples des données avec la plateforme en ligne *myclimate smart 3*
- **Explorer votre potentiel d'économies d'énergie** et ainsi réduire vos coûts et vos émissions de CO<sub>2</sub>.
- **Soutenir des projets de protection du climat de haute qualité** pour leur permettre de réduire totalement ou partiellement vos émissions.
- **Aider dans votre communication**: photos, vidéos et textes sont mis à disposition du client dans le but de communiquer sur la démarche et sur les projets de compensation.



### C.2 myclimate smart 3

#### C.2.1 Méthode

La méthode s'aligne dans une large mesure sur celle des écobilans, mais en tenant compte des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre, l'ensemble du cycle de vie des produits consommés par les activités de l'entreprise a été pris en considération. Le cycle de vie englobe l'extraction des matières premières, la fabrication, l'utilisation et l'élimination des biens ainsi que les transports entre chaque phase du cycle de vie.

Lors de l'analyse du bilan climatique de l'établissement, différents gaz à effet de serre sont pris en considération. Le gaz à effet de serre le plus connu est le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), qui résulte par exemple de la combustion de matières premières fossiles. Outre le CO<sub>2</sub>, d'autres gaz à effet de serre, comme le méthane (CH<sub>4</sub>) ou le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), sont également rejetés dans l'atmosphère au cours de divers processus industriels ou agricoles. L'effet de ces gaz peut être exprimé à l'aide d'une quantité équivalente de CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi, d'une manière générale, l'impact climatique est indiqué avec l'unité "kg CO<sub>2e</sub>" (ou "t CO<sub>2e</sub>"), c'est-à-dire en "kilogramme équivalent CO<sub>2</sub>" (respectivement "tonne équivalent CO<sub>2</sub>"), ce qui permet d'additionner les effets de tous les gaz à effet de serre<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> L'indicateur, exprimé en "kg CO<sub>2e</sub>" et représentant l'impact climatique, est le "Potentiel de réchauffement climatique" sur une période de cent ans (GWP 100a). Pour plus d'informations, se reporter au "Quatrième Rapport d'évaluation du GIEC de 2007", Chapitre 2, disponible en ligne.



Les données contextuelles utilisées pour établir l'impact climatique des différents processus proviennent d'Ecoinvent<sup>4</sup>. Ecoinvent est la base de données la plus importante au monde et la plus utilisée pour les écobilans.

## C.2.2 Catégories d'émissions

**Électricité** : comprend la production d'électricité, ainsi que les infrastructures et le transport nécessaires à cette production.

**Chaleur et réfrigération** : inclut la production de chaleur et de froid (mazout, gaz naturel, biogaz, énergie dérivée du bois, énergie solaire thermique, chauffage à distance, réseaux de froid, agents réfrigérants, etc.) excepté pour les pompes à chaleur dont les émissions se retrouvent dans la catégorie *Électricité*.

**Déplacements pendulaires** : inclut les déplacements de tous les collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail en tenant compte des kilomètres et des modes de déplacements. Les heures de *Home office* peuvent être comptabilisées dans cette catégorie.

**Déplacements professionnels et nuitées** : comprend les émissions liées aux déplacements professionnels en voitures, en transports publics, et en avion, ainsi que les nuitées liées aux déplacements professionnels.

**Restauration et boissons** : inclut les boissons (eau minérale et boissons non alcoolisées, jus, café, thé, cacao en poudre, lait, bière, vin, spiritueux) et les denrées alimentaires (volaille, viandes, poissons, produits laitiers, fruits, légumes, pommes de terre, pâtes et pain, riz, huile alimentaire) consommés par la cuisine de l'hôtel.

**Matériel** : comprend les principaux consommables de bureau (papier, toner), les produits imprimés externalisés (flyers, brochures, etc.), les appareils électroniques, l'eau, la blanchisserie, les produits de nettoyage, et les articles d'hygiène (savon, papier hygiénique).

**Déchets et recyclage** : couvre les émissions liées aux déchets à incinérer, aux déchets spéciaux, aux déchets électroniques et aux déchets recyclés.

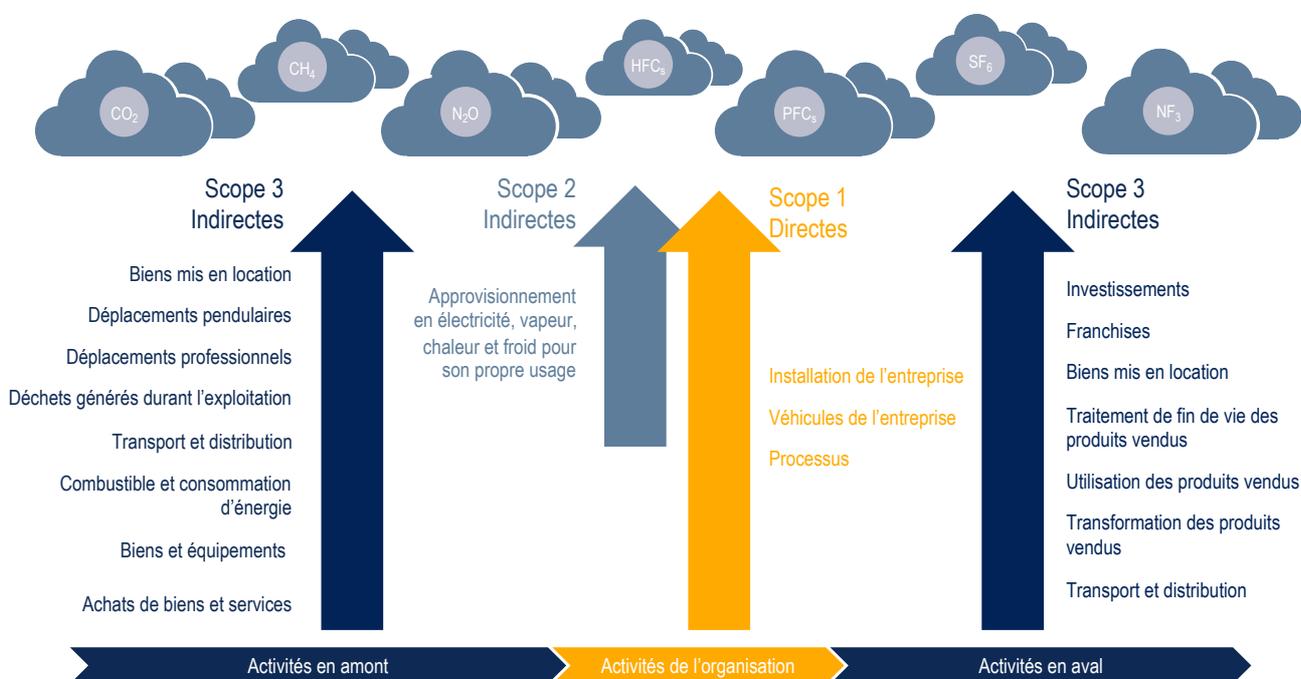
---

<sup>4</sup> Cf. [www.ecoinvent.ch](http://www.ecoinvent.ch).

### C.2.3 Scopes

Le bilan des gaz à effet de serre suit les directives de la norme ISO 14'069 :2013 et répartit l'ensemble des émissions selon 3 "scopes" (ou "périmètres") qui se définissent comme suit:

- **Scope 1 (ou émissions directes):** couvre toutes les émissions issues de l'entreprise elle-même ou d'infrastructures/véhicules contrôlés par l'entreprise. Par ex. des chauffe-eaux, chaudières ou véhicules appartenant à l'entreprise ou dont la maintenance est assurée par celle-ci.
- **Scope 2 (ou émissions indirectes):** inclut toutes les émissions indirectes générées par l'achat d'électricité, vapeur ou chaleur consommées par l'entreprise. Par ex. les émissions des centrales électriques.
- **Scope 3 (ou émissions élargies):** couvre toutes les autres émissions indirectes apparaissant tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise et qui sont comptabilisées dans ce bilan CO<sub>2e</sub>. Par ex. les matières premières, le transport des combustibles achetés, les infrastructures de production et de transport de l'électricité, l'utilisation des produits et des services vendus.



### C.3 Quelques valeurs pour comparer

On considère généralement les impacts moyens suivants:

<b>Déplacements</b>	
Une personne émet 1 kg de CO <sub>2e</sub> en effectuant <sup>5</sup>	
143 km	en train grande ligne
119 km	en train régional
88 km	en vélo électrique (25km/h)
34 km	en trolleybus
23 km	en tram
11 km	en voiture électrique
21 km	en autocar (diesel)
8 km	en voiture thermique
25 heures	en visioconférence par personne
4.2 jours	en télétravail
<b>Papier (par ramette de 500 feuilles A4)</b>	
Le papier 100% recyclé, en comparaison à celui issu de fibres vierges, permet d'économiser <sup>6</sup>	
0.9 kg	CO <sub>2</sub>
88 litres	eau
7.5 kWh	énergie
5.5 kg	bois
30 g	substances chimiques
<b>Eau</b>	
Émissions en grammes de CO <sub>2</sub> par litre d'eau, selon provenance <sup>7</sup>	
420 g	Bouteille en PET, provenance Europe
180 g	Bouteille en PET, provenance Suisse
0.4 g	Carafe d'eau du robinet
<b>Alimentation</b>	
Repas avec ou sans viande <sup>8</sup>	
4 repas avec viande	émettent la même quantité de CO <sub>2</sub>
9 repas sans viande	

<sup>5</sup> Source: mobitool, moyenne pour les véhicules suisses (2023)

<sup>6</sup> Source: Papier, Protéger la forêt et le climat, Association suisse pour le papier écologique et l'écologie au bureau, 2013

<sup>7</sup> Source: Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux, 2006

<sup>8</sup> Source: myclimate